

Le traitement de l'hépatite C



Vous avez reçu un diagnostic d'hépatite C. Cette fiche vous renseigne sur le traitement offert à la Clinique de médecine des toxicomanies. Le programme s'adresse particulièrement aux personnes atteintes de l'hépatite C qui font ou ont fait usage de drogues ou d'alcool.

Qu'est-ce que l'hépatite C ?

L'hépatite C (VHC) est un virus qui attaque le foie. 85 % des gens infectés par l'hépatite C deviennent porteurs chroniques, c'est-à-dire qu'ils ont le virus et peuvent le transmettre. Dans certains cas, l'infection chronique cause de la fatigue, des maux de ventre et une perte d'appétit. Elle peut aussi entraîner des problèmes articulaires, musculaires ou de la peau. Avec le temps, des complications comme la cirrhose et le cancer du foie peuvent survenir.

Pourquoi se faire traiter ?

Chez plus de 95 % des porteurs chroniques, le traitement permet de guérir l'infection, ce qui élimine complètement les risques de transmission.

Qui peut être traité ?

Le traitement s'adresse aux porteurs de l'hépatite C. La maladie peut être traitée avec succès, même en présence de problèmes de santé physique et mentale ou de dépendance aux drogues.



En quoi consiste le traitement ?

Le traitement de l'hépatite C est en général très bien toléré. Au cours des dernières années, il est devenu plus simple et plus court. Il dure maintenant 2 ou 3 mois.

Il s'agit d'un traitement antiviral qui se prend sous forme de médicaments, par la bouche.

Comment se préparer au traitement ?

Des examens sont nécessaires avant le traitement. Ils sont faits à la Clinique de médecine des toxicomanies du CHUM.

Voici la liste des examens prévus :

- Prises de sang
- Examen physique
- Seulement dans certains cas, examen de FibroScan et échographie de l'abdomen pour évaluer l'état du foie

Qui m'accompagnera durant le traitement ?

Toute une équipe est prête à vous aider. En voici les membres et ce qu'ils font :



- **Vous** : Vous faites partie de l'équipe. Vous êtes consulté à chaque étape et pour chaque décision. Le succès du traitement dépend beaucoup de votre motivation et de votre engagement.
- **Infirmière** : Elle évalue globalement votre situation et vous soutient dans votre démarche. Elle coordonne les étapes de l'évaluation et du traitement et s'occupe de votre suivi.
- **Médecin spécialisé en médecine des toxicomanies** : Il évalue votre état de santé, prescrit le traitement et s'occupe de votre suivi.
- **Votre pharmacien** : Il peut répondre à la plupart de vos questions sur votre traitement. Au besoin, il peut aussi faire le lien avec votre équipe de soins.
- **Votre réseau** : Si vous le désirez, vos proches et les autres intervenants du milieu communautaire ou de la santé qui vous aident seront intégrés à l'équipe.

Quelles autres ressources s'offrent à moi ?

Tous les autres services de la Clinique de médecine des toxicomanies et du CHUM sont à votre disposition : traitement agoniste des opioïdes (Suboxone, méthadone, Kadian), vaccination, travailleurs sociaux, médecins spécialistes, etc.

De plus, il existe différents organismes communautaires qui peuvent vous offrir du soutien. Nous pouvons vous référer à une ressource adaptée à vos besoins.

À qui poser mes questions ?

Pour plus d'information ou pour faire traiter une hépatite C à la Clinique de médecine des toxicomanies, contactez-nous directement. Il n'est pas obligatoire d'être envoyé par un médecin.

Clinique de médecine des toxicomanies du CHUM.
Heures d'ouverture :
9 h à 16 h 30

1000, rue Saint-Denis
11^e étage, Pavillon C
514 890-8321



En dehors de ces heures, pour tout souci de santé lié au traitement de votre hépatite C, vous pouvez appeler la ligne **Santé Patient CHUM**.



LIGNE SANTÉ PATIENT CHUM

514 890-8086

24 heures sur 24, 7 jours sur 7

Vous êtes un patient du CHUM ?

Vous avez des questions sur votre état de santé ? Une infirmière peut vous aider.



RESSOURCES UTILES

Catie

Pour en savoir plus sur l'hépatite C.

www.catie.ca

Il existe d'autres fiches santé produites par le CHUM. Demandez lesquelles pourraient vous convenir.



Vous pouvez aussi les consulter directement sur notre site chumontreal.qc.ca/fiches-sante

Le contenu de ce document ne remplace en aucun cas les conseils de votre professionnel de la santé.

Pour en savoir plus sur le Centre hospitalier de l'Université de Montréal
www.chumontreal.qc.ca